

M. MONTEITH (*Perth*): J'ai autorisé le docteur Willard à se rendre au Manitoba la semaine dernière. Les dépenses de voyage à ce sujet seraient comprises dans ce dernier chiffre.

M. DAVIDSON: C'est exact.

M. HALES: Dans une division particulière serait-ce le chef qu'il faudrait consulter afin de savoir si tel déplacement doit se faire ou non?

M. DAVIDSON: Le chef du service plutôt que de la division.

Le directeur régional de la Division des allocations familiales et de la sécurité de la vieillesse du Manitoba autoriserait le voyage d'un employé de ce bureau s'il doit se rendre dans le nord de cette province afin d'y instituer une enquête à l'égard de l'une ou de l'autre de ces allocations. Au siège de l'administration, à l'échelon de la direction du ministère, ce serait le docteur Morrell ou le docteur Moore qui autoriserait un tel déplacement. Tous les voyages par air doivent être autorisés par les sous-ministres.

M. MONTEITH (*Perth*): Je pourrais vous faire observer que plusieurs de nos employés ont travaillé dans d'autres pays où ils ont aidé à l'établissement ou au remaniement de ministères de la santé et à des entreprises du genre. Dans les circonstances leurs frais de voyage ne sont pas imputés au ministère.

M. HALES: En ce qui concerne ce 14 p. 100 pour le déplacement de fonctionnaires, nous avons débattu un cas semblable avec le ministère de la Défense nationale au sujet de leurs déménagements. A la proposition du Comité des prévisions de dépenses ledit ministère a établi un certain chiffre maximum. Je suppose que cela ne serait pas possible pour ce ministère-ci?

M. DAVIDSON: Tous les frais de déménagement, en ce qui concerne nos fonctionnaires, sont payés pour des déplacements entrepris sur de très grandes distances, mettons par exemple à destination d'un hôpital des Indiens dans le nord ou d'un poste outre-mer, dans le cas des médecins de l'immigration ou d'un siège d'administration provincial à un autre.

Je crois que je puis vous assurer qu'aucuns frais de déménagement à l'intérieur de la ville d'Ottawa n'ont été payés.

M. MCGEE: Quelque 70 inspecteurs des aliments et drogues entrent dans cette catégorie. Si nous prenions la quatorzième personne de cette liste en nous reportant par exemple au mois de mars pourrions-nous connaître les dépenses faites pour son compte?

M. MONTEITH (*Perth*): Assurément.

M. BROOME: Je crois que M. Davidson a dit que le coût du carburant et de l'huile pour 266 véhicules s'élève à \$75,000. Ce chiffre représente \$280 par année, moins de \$25 par mois pour le carburant, l'essence, la graisse et le reste. C'est là un indice que le ministère est ou très pratique et qu'il achète des voitures consommant peu d'essence...

M. DAVIDSON: C'est exact.

M. BROOME: ...ou bien que les voitures ne sont pas très utilisées.

M. MONTEITH (*Perth*): Dans le cas de toutes les voitures qu'achète notre ministère je dois approuver l'achat de chacune; et chaque fois qu'un appel d'offre est fait, c'est la moins élevée des soumissions qui est acceptée.

Certains genres de voitures seulement conviennent. Elles doivent être de modèles raisonnablement bon marché; par exemple le coach est moins coûteux qu'une voiture à conduite intérieure. Je ne suis aucunement au courant de ce que vous avez voulu donner à entendre. Je présume que ces voitures sont d'un fonctionnement économique.

Le PRÉSIDENT: Vous ne fournissez pas de Cadillac, comme l'a fait, m'a-t-on dit, le ministère de la Défense nationale pour ses ambulances?